



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Cheverny

Autres communes : Cour-Cheverny

R500

Appellation : Château de Cheverny

Monument(s)

Appellation : Château de Cheverny

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 31/08/2010

Étendue de la protection : Château en totalité, façades et toitures de l'orangerie et la perspective Nord-Sud de l'état du XVIIe siècle.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.